

Q. Quand vous dites plusieurs lignes, cela veut dire que c'étaient des tentatives, que rien n'avait été fait?—R. Non; elles n'avaient pas été décidées. C'étaient seulement des lignes préliminaires.

Q. Et elles auraient pu s'écarter dans n'importe quel endroit de huit, dix ou quinze milles?—R. Parfois il est possible qu'elles aient eu plus d'écart que cela.

Q. Ainsi, les lignes préliminaires ne sont pas de grande importance, sauf que le tracé définitif puisse y concorder?—R. Oui, et qu'elles nous ont donné une connaissance du pays.

Q. Eh bien, après les lignes préliminaires, quelle est la démarche suivante pouvant aider au tracé d'un chemin?—R. Nous avons fait le choix de ce que nous avons cru être la meilleure ligne, et puis un tracé préliminaire.

Q. C'est ce que vous appelez le tracé préliminaire?—R. Oui.

Q. Il n'y a eu rien de définitif quant à cela non plus?—R. Non.

Q. Oh, vous pourriez dire, si vous le voulez, sur quoi a été fondé le tracé préliminaire. Était-il le résultat d'un arpentage ou d'une détermination de niveau ou quoi?—R. Non, bien souvent, non. Nous connaissions le pays dans bien des cas.

Q. Ainsi, les lignes préliminaires ont été tracées, je suppose, sans étude du tout?—R. Dans un bien grand nombre de cas.

Par M. Macdonald:

Q. Je suppose qu'il est pris des notes de ces voyages et fait rapport de ce qui se voit, n'est-ce pas?

Par M. Smith, C.R.:

Q. Dites-nous ce que signifient ces lignes préliminaires pour ce qui est des travaux de génie. Combien de travail cela représente-t-il?—R. Cela signifie que les lignes ont généralement été tracées au moyen d'instruments, avec l'aide d'instruments quelconques, soit une lunette méridienne, et dans quelques cas mesurées, et les niveaux déterminés.

Q. Ainsi, vous obtenez une espèce de profil?—R. Nous obtenons une idée de la distance et des diverses élévations.

Q. Ainsi, après le premier tracé, vous avez eu ce qui s'appelle un tracé révisé, n'est-ce pas?—R. Oui, généralement.

Q. De quoi cela résulterait-il?—R. Il est le résultat du choix des meilleures lignes d'essai que nous avions, des lignes préliminaires.

Q. Puis, après le tracé révisé, vous avez encore eu à établir le tracé définitif?—R. Oui.

Q. Eh bien, vous n'avez naturellement eu rien à faire avec la première estimation de M. Schreiber?—R. Non.

Q. Eh bien, quelle est l'estimation suivante qui a été donnée au gouvernement, au parlement, après la première estimation de M. Schreiber? Je suppose que le premier travail de M. Schreiber a été en réalité une estimation d'après sa connaissance du pays, de ce que devrait coûter un tel chemin?—R. Oui, je ne connais rien de cette affaire.

Q. Eh bien, alors, pouvez-vous nous dire quelle est l'estimation suivante qui a été faite?—R. La première estimation que je me souviens d'avoir faite a été—je ne me rappelle pas la date—mais elle se montait, je crois, à environ \$114,000,000.

Q. Pour quelle partie du chemin?—R. Concernant tout le chemin. Je ne puis être certain ni quant aux chiffres ni quant à la date.

Q. Vous entendez dire entre Moncton et Winnipeg?—R. Entre Moncton et Winnipeg.

M. CLARKE.—C'est la première estimation qui a été faite?

M. LUMSDEN.